



CERTIFICAT DE NON-DETENTION

Concernant les références ci dessous :

N° d'expédition et poids du ou des colis

Date d'expédition :

Expéditeur :

(Tout individu qui aura commis un faux en écriture privée, sera puni de réclusion).

Je soussigné,

Destinataire des marchandises sus visées, certifions sur l'honneur que depuis la date à laquelle a été créé le titre de transport ci-dessus :

- 1) Les marchandises qui font l'objet du litige ne nous ont jamais été livrées, même partiellement, ni par les entreprises de transport nommées, ni par aucune personne physique ou morale.
- 2) En vue de retrouver ces marchandises, nous avons organisé de sérieuses recherches en nos bureaux, magasins et entrepôts
- 3) Ces recherches sont restées négatives
- 4) Nous ne détenons pas, ni n'avons jamais détenu, ni nous, ni personne à notre connaissance, les marchandises qui font l'objet du litige.

Si les dites marchandises viennent à être ultérieurement retrouvées par nous ou par quelqu'un de notre connaissance, nous nous engageons à en aviser sans délai la société DPD.

Il reste entendu que le présent certificat vise à établir la matérialité des faits, qu'il ne compte aucun effet novatoire et que les droits des parties au contrat de transport et de leurs assureurs respectifs ne sont nullement modifiés par la demande d'établissement que les uns font du présent certificat et par la signature que les autres y apposent. Partant, les diverses responsabilités du contrat de transport et des contrats d'assurances connexes seront toujours appréciées comme si le présent certificat n'avait jamais été sollicité et signé (article 150 du code pénal).

DATE :

TAMPON ET/OU SIGNATURE :